

Mon activité

- hébergeur,
- restaurateur,
- site touristique,
- office de Tourisme,
- réparateur
- loueur de vélos



Ma structure



se trouve à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé répond au cahier des charges national des véloroutes et Voies Vertes, telles que les EuroVélo et les itinéraires aménagés (PRE-REQUIS)

Je m'engage dans une démarche de qualification de mon offre, Je choisis le label Accueil Vélo et bénéficie



- ⇒ d'un positionnement comme **prestataire d'excellence** de l'Alsace à vélo,
- ⇒ d'une dynamique en pleine **croissance**,
- ⇒ d'une **reconnaissance des touristes à vélo**,
- ⇒ de l'assurance pour les clientèles **d'un accueil spécialisé et de la garantie** de la conformité à des équipements et services spécifiques,
- ⇒ de la **promotion** sur les sites Alsace à vélo et France Vélo Tourisme,
- ⇒ de l'amélioration de votre visibilité auprès de Tours Opérateurs et dans les topoguides spécialisés dans le tourisme à vélo.

La visite

L'organisme évaluateur

Envoyez un bon de commande (joint) à

Alsace Destination Tourisme
Sandrine SEHR

Hôtel du Département - Place du quartier blanc
67964 STRASBOURG Cédex 9

03 88 15 45 69 - sandrine.sehr@adt.alsace

Les tarifs 2019 :

1 cotisation par activité et référentiel



Valable 3 ans

200 €

Tarif dégressif si plusieurs antennes commerciales et/ou plusieurs activités

La visite est réalisée par Sandrine SEHR, dans un délai de 3 mois à compter de la réception du bon de commande et du règlement.

Le rendez-vous est fixé par mail, ou courrier,

La visite dure en moyenne 1h.

Chaque critère est évalué sur les équipements et documents présents et visibles, correspondant au référentiel :

► un itinéraire de liaison entre la structure et l'itinéraire cyclable

► un kit de réparation par exemple, etc

En cas de manquement à l'un ou l'autre critère, le responsable de la structure dispose d'un mois pour mettre aux normes et présenter les justificatifs

Le label est validé après instruction du dossier, à réception de l'engagement signé de la part du prestataire

ADT
ALSACE
DESTINATION
TOURISME

**JE GARANTIS
UN ACCUEIL ET
DES SERVICES PRIVILEGIÉS**

Toutes les informations nationales disponibles sur :
<https://www.francevelotourisme.com>



**MA DEMARCHE
« ACCUEIL VELO »**



Je respecte les critères

Pré-requis : Etre situé proche d'un itinéraire cyclable balisé

Pour les hébergements :

- Etre classé selon les normes nationales, si un classement existe pour ce mode d'hébergement
- Ou être labellisé selon les chartes de qualité référencées, si aucun classement n'existe (Gîtes de France, Clévacances, Marque Qualité Tourisme etc).



Pour les réparateurs :

Etre qualifié professionnellement (certificat de qualification professionnelle) ou justifié d'une expérience validée par une formation de 1 à 3 jours).



Pour les sites touristiques :

Proposer un accueil physique et être ouvert au minimum 45 jours en juillet et août

Référentiel : répondre aux normes du référentiel de ma catégorie.

J'obtiens le label en 6 étapes



- 1 je prends contact avec Sandrine SEHR - 03 88 15 45 69 ou Sandrine.sehr@adt.alsace
- 2 je commande la visite, après m'être assuré de répondre au référentiel de ma catégorie
- 3 Je reçois l'évaluateur et présente les équipements
- 4 Je réceptionne:
 - un rapport de visite accompagné de la grille
 - l'engagement
- 5 Je retourne l'engagement signé et valide le label pour 3 ans.
- 6 J'affiche de manière visible le panonceau ou la vitrophanie



Les conditions générales de vente

La cotisation comprend :

- ▶ le déplacement de l'évaluateur et la visite sur place
- ▶ l'instruction du dossier et les conseils apportés
- ▶ l'envoi du dossier et la remise de la plaque
- ▶ la mise en ligne pour une durée de 3 ans
- ▶ l'intégration au réseau

L'annulation de la visite :

La visite fixée peut-être annulée 3 jours ouvrables minimum avant la date fixée.

Une nouvelle date sera fixée, dans la mesure du possible et selon le programme de l'organisme dans un délai d'1 mois à compter de la date d'annulation

